VERVIERS – CRISE POLITIQUE

Le PS priverait Muriel Targnion de majorité

Les socialistes voteront les affaires courantes, mais pas les dossiers stratégiques ou coûteux

Le PS compterait mener la vie dure à Muriel Targnion tant qu'elle siégera comme bourgmestre de Verviers. Ce qui pourrait conduire à des blocages sur des dossiers importants, dont le budget 2021.

En lançant une motion de méfiance contre Hasan Aydin, fin juin, Muriel Targnion était certainement bien loin de s'imaginer qu'elle ouvrait ainsi la boîte de Pandore. Car la crise politique, et par là même l'instabilité qui règne, pourraient encore s'éterniser en bordure de Vesdre. À peine l'ex-socialiste et désormais cheffe de file Les Indignés a ceint à nouveau l'écharpe mayorale, suite à l'arrêt en suspension délivré par le Conseil d'État vendredi dernier, que le PS s'est mis en tête de la destituer une fois de plus. Une intention marquée dès vendredi.

Le PS, toujours dans la majorité par la force des choses (il cohabite avec trois dissidents : Muriel Targnion, Alexandre Loffet et Laurie Maréchal), ne compte pas faciliter les choses. Si l'absence des quatre socialistes n'a pas empêché d'atteindre un quorum lors du collège de retour de Muriel Targnion, la situation pourrait se compliquer lors des conseils communaux, nous murmure-t-on. Celui du lundi 19 octobre ne devrait pas poser de problème, vu que l'ordre du jour a été établi par le dernier collège de Jean-François Istasse. Un ordre du jour qui devrait tout de même être revu (des points supprimés), vu que le point 1 « Nouvelle déclaration de politique communale » n'a plus de raison d'être pour l'instant.

PAS DE SOUTIEN SUR TOUT

Pour les suivants, les choses se compliquent. Les socialistes ne bloqueront pas le fonctionnement de la Ville. Ils voteront avec la majorité tout ce qui est « affaires courantes », dans un strict périmètre préétabli, nous dit-on. Par contre, il ne faudrait pas compter sur leur soutien pour faire passer des dossiers « à haute valeur stratégique ou à gros impact financier ». Concrètement, on pense déjà au vote du budget 2021 en décembre. Et, à nouveau, si le blocage est tel qu'aucun parti n'y met du sien pour dégager l'une ou l'autre solution, le spectre d'un commissaire du gouvernement wallon pour gérer Verviers réapparaîtrait.

Reste que les partenaires (MR et NV surtout) doivent encore suivre les socialistes, selon qui le Conseil d'État ne remet nullement en cause les montages qui ont permis à Jean-François Istasse (7e score PS) de devenir bourgmestre. La juridiction administrative pointerait simplement un vice de forme qui pourrait être corrigé, toujours selon le PS. Il s'agirait dès lors de retirer la délibération du conseil communal du 21 septembre, qui a intronisé la majorité PS-MR-NV-cdH, et du même coup la motion mixte. De corriger cette dernière — solution la plus simple —, voire carrément d'en introduire une nouvelle avec éventuellement un autre bourgmestre proposé.

TEMPS DE RÉFLEXION

Mais les libéraux, dès vendredi, se sont montrés assez frileux à l'idée de s'engager dans une telle voie. Leur chef de file disait d'ailleurs vouloir « prendre le temps pour analyser l'arrêt ». À bonne source, ils ne bougeraient qu'en cas de blocage manifeste ou d'arrêt du Conseil d'État qui n'annulerait pas la motion.

Chez Nouveau Verviers, « on est arrivé à un moment il est indispensable de se donner le temps. On ne peut plus donner l'impression qu'on se comporte comme des poules sans tête », estime Jean-François Chefneux, le chef de file. « Il faut comprendre le cadre juridique dans lequel on travaille, la portée de l'arrêt du Conseil d'État, les solutions imaginées, leur portée juridique, les risques et enfin l'opportunité, c'est-à-dire le sens du geste que l'on poserait. »

Le cdH, toujours en cartel avec MR et NV (ils se sont parlé le week-end) mais désormais hors de la majorité, prend « acte de l'arrêt », nous dit Cécile Ozer. « On veut un avis juridique clair, notamment d'un avocat spécialisé. On nous avait donné des garanties qui n'étaient pas bonnes finalement. On veut éviter un nouveau recours. »

MAJORITÉ AVEC ECOLO ?

Certains n'hésitent pourtant pas à évoquer des négociations qui auraient commencé le week-end, avec Ecolo notamment. Le chef de groupe Ecolo reconnaît à tout le moins des discussions informelles, sans plus. Car chez verts aussi on veut prendre le temps d'analyser l'arrêt, d'autant qu'on finalise en ce moment un recours pour le ministre de tutelle sur cette même motion mixte. « Il y a trop d'incertitudes juridiques pour se positionner », estime Hajib El Hajjaji. Et si d'aventure Ecolo devait se mouiller dans une majorité alternative, pour éviter de se retrouver dans une situation de blocage avec une équipe sans majorité à la tête de Verviers, les conditions sont claires : il faut une motion conforme au Code de la démocratie locale pour permettre une majorité stable fondée sur la bonne gouvernance.

Bien malin celui qui prédira l'issue de ce bazar.

AURÉLIE FRANSOLET

La stabilité, ce ne sera pas pour tout de suite. © A.F.

Collège PS-MR-NV-Indignés

Compétences stratégiques pour le MR et les Indignés

Lors de la première réunion collège suite au retour de Muriel Targnion, les élus se sont réparti les compétences. Et on peut dire que les absents ont toujours tort. Car on n'est pas exactement revenu à la répartition scellée au sortir des élections de 2018, revue avec l'arrivée d'Antoine Lukoki en 2019, même si le casting est identique. À ceci près qu'il y a désormais quatre groupes au collège : le MR avec pour chef de file Maxime Degey, Nouveau Verviers avec Jean-François Chefneux, le PS désormais représenté par Hasan Aydin et Les Indignés avec Muriel Targnion en cheffe de file.

Vendredi dernier, donc, les échevins socialistes ont pratiqué la politique de la chaise vide au collège de Muriel Targnion, en préférant une réunion au Floréal convoquée par le maïeur démis Jean-François Istasse. Si bien qu'autour de la table, le MR, NV et le groupe de la bourgmestre se sont réparti les compétences aux mains, un jour plus tôt, de Jean-François Istasse (Finances, Budget) et Cécile Ozer (Personnel et Développement économique). Le mayorat et des compétences annexes ont été rendus à Muriel Targnion. Alexandre Loffet reprend **Finances, Budget et Personnel**. Il se voit en outre attribuer le **Développement économique** (notamment les commerces) qui était pourtant, avant la crise de l'été, du ressort d'Antoine Lukoki (qui garde ici Sport et Interculturalité).

Statu quo pour Sylvia Belly (Instruction publique, Petite enfance) et Sophie Lambert (Logement, Santé et Égalité des chances). Tout comme pour Jean-François Chefneux de NV qui conserve Culture (avec pilotage des dossiers Grand-Théâtre et Biolley), Tourisme, Participation citoyenne et Environnement. Le MR est conforté en maintenant les compétences élargies acquises suite au changement de majorité du 21 septembre. Freddy Breuwer dispose ainsi de **l'Urbanisme, l'Aménagement du territoire, le Développement territorial**. Il se voit aussi confier **rénovation et revitalisation urbaines**, ainsi que la **Gestion locative des biens communaux**, une autre compétence stratégique qui avait suscité quelques frictions lors des négociations menées sous Jean-François Istasse. Une compétence qui, en début de législature avait été attribuée à Hasan Aydin (qui reste au CPAS) avant que ne règne un grand flou autour de son détenteur. Maxime Degey garde aussi ses compétences étendues sous la quadripartite avec notamment **Travaux**, Mobilité, Tutelle du CPAS ainsi qu'Acquisition et Ventes d'immeubles.

On peut donc comprendre que les libéraux, et même Nouveau Verviers, n'aient pas grand-chose à gagner en retentant l'aventure incertaine d'une nouvelle motion pour mettre un socialiste à la place de Muriel Targnion.

A.F.

Répartition différente. © L.M.

200069123902

Dernière minute

Pas encore de couvre-feu à Liège

Ce lundi, Catherine Delcourt, Gouverneur f.f de la Province de Liège, a tenu une réunion avec de nombreux bourgmestres, ainsi qu'avec ses homologues des autres provinces. A l'issue de cette rencontre, il a été décidé que la Province de Liège n'embraierait pas sur le Brabant wallon et le Luxembourg, qui ont décidé d'instaurer un couvre-feu sur leur territoire. En d'autres termes, pour le moment, pas de couvre-feu entre 1h et 6h du matin sur l'ensemble de notre province. Pourquoi? Parce que outre les mesures fédérales, la province de Liège a déjà pris des mesures complémentaires vendredi, à savoir, l'interdiction du porte-à-porte et de la consommation d'alcool sur la voie publique, entre 23h et 6h du matin.

G.G.